

HP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT  
ARDÈCHE

**COMPTE RENDU DES DÉCISIONS  
PRISES PAR LE MAIRE  
DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS**

Annexe aux délibérations du Conseil Municipal du 04 juillet 2011.

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la délégation accordée à Mr le Maire par délibération du Conseil Municipal d'Alba La Romaine en date du 31 mars 2008,  
CONSIDÉRANT l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Mr le Maire en vertu de cette délégation,

Le Maire informe le conseil des décisions qu'il a pris dans le cadre de ses délégations.

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes prises par le Maire depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

**1 – Décision du 15 mars 2011 :**

Portant sur l'attribution des travaux de réfection de la RD 263 en agglomération en complément de travaux de voirie du Département de l'Ardèche sur la même voie, à l'entreprise BRAJA VESIGNE sise à Orange pour un montant total de 26 347.50 € HT soit 31 511.61 € TTC.

**2 – Décision du 29 mars 2011 :**

Portant sur une mission d'étude d'avant projet pour l'extension du réseau d'assainissement collectif aux quartiers du Buis d'Aps, du moulin, de La Planchette et La Vernède.

Cette mission est confiée au Cabinet d'Etudes POYRY Environnement sis à Aubenas pour un montant de 3 900.00 € HT soit 4 664,40 € TTC.

**3 – Décision du 29 mars 2011 :**

Portant demande de réalisation de relevés topographiques quartier Le Buis d'Aps, Le Moulin, La Vernède, La Planchette, Le Pinard dans le cadre de l'étude d'extention du réseau d'assainissement collectif de la zone.

Cette mission est confiée au Cabinet d'études POYRY Environnement sis à Aubenas pour un montant de 2 900.00 € HT soit 3 468.40 € TTC

HP

**4 – Décision du 01 juin 2011 :**

Portant sur l'attribution des travaux de réfection de la cour de l'école primaire publique à l'entreprise BRAJA VESIGNE sise à Orange pour un montant total de travaux de 16 300.00 € HT soit 19 494.80 € TTC.

**5 - Décision du 07 juin 2011 :**

Portant sur l'attribution des travaux d'éclairage public 2011 à l'entreprise SPIE SUD EST sise Montélimar.

Les travaux consistent :

- à la mise en place d'un éclairage pour la façade de la mairie pour un montant de 871.00 € HT soit 1 041.72 € TTC.
- A l'installation d'un coffret électrique place neuve pour un montant de 1 490.00 € HT soit 1 782.04 € TTC.

**6 – Décision du 15 juin 2011:**

Portant sur l'actualisation du prix des repas à la cantine scolaire publique par le prestataire de service API Restauration – région Drôme Ardèche sis à Montboucher sur Jabron (26).

A compter du 01 septembre 2011 et pour une durée de sept mois (date de la fin du marché), le prix du repas sera de 3.33 € TTC

En matière d'urbanisme et de droit de préemption urbain,

VU les articles précédemment cités,

VU l'avis de la CADA du 25 octobre 2001, réf. N° 20013937, sur la non communicabilité des DIA, Le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises mais ne communique pas l'intégralité des documents.

**7 – Renonciation de l'exercice de droit de préemption urbaine sur plusieurs immeubles :**

- le 12 avril 2011 DIA transmise le 07 avril 2011 par maître MAGNARD notaire à Viviers (07),
- le 15 avril 2011 DIA transmise le 15 avril 2011 par maître MAGNARD notaire à Viviers (07),
- le 28 avril 2011 DIA transmise le 28 avril par le Cabinet d'urbanisme REYNARD à Lyon (69),
- le 02 mai 2011 DIA transmise le 02 mai 2011 par maître MAGNARD notaire à Viviers (07),
- le 19 mai 2011 DIA transmise le 19 mai 2011 par maîtres CHOPARD, FRIZET à Viviers (07),
- le 19 mai 2011 DIA transmise le 19 mai 2011 par maîtres CHOPARD, FRIZET à Viviers (07).

Fait à Alba La Romaine, le 04 juillet 2011.



REÇU A  
LA PREFECTURE LE

07 JUIL. 2011



Le Maire,  
Pierre MAURIN.